



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2021

Avis de motion sans préavis

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que s'est déroulée, de façon virtuelle, la 41^e édition du gala des Mercuriades organisée par la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Attendu que de nombreux entrepreneurs et entrepreneuses ont été récompensés pour leur travail.

Attendu que de ce nombre, une jeune entrepreneuse de Québec, madame Béatrice Robichaud de Pantera Dental, qui a pignon sur rue dans le parc d'innovation Chauveau, a été récompensée à titre de lauréate dans la catégorie Relève, femme d'exception BMO pour le volet PME.

Attendu que cette catégorie vise à "souligner le parcours exceptionnel de femmes d'affaires de la relève et rend honneur à leur détermination et ténacité".

Attendu que madame Robichaud a fait preuve d'une ténacité et d'une détermination à toute épreuve, étant une inspiration non seulement pour les gens de Québec, mais également pour toute la communauté issue de la diversité sexuelle, en devenant la première femme trans à remporter une telle distinction ;

En conséquence, il est proposé que le conseil municipal transmette ses plus sincères félicitations à madame Béatrice Robichaud pour l'obtention de sa distinction au gala des Mercuriades.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf